

LA RD CONGO : TRAHIE... PAR SES UNIVERSITAIRES  
SAUVEE... PAR SES INTELLECTUELS ? \*

*Atterré, le peuple congolais s'interroge sur l'asservissement des intelligences de certains universitaires qui rivalisent d'esbroufe et de raisonnement spécieux pour élaborer des arguties justifiant une violation constitutionnelle afin que le Chef de l'Etat brigue un troisième mandat pour qu'eux continuent de fructifier des rentes de situation...*

Cette consternation est à la mesure de l'immense espoir qu'avaient suscité au Congo pendant des décennies, les engagements intellectuels des étudiants.

Les qualifications scientifiques des universitaires constituent certains de ressorts des dynamiques internes qui relayent et amplifient les sordides convoitises étrangères qui alimentent la tragédie du peuple congolais. La tragédie du Congo résulte à la fois de ces convoitises et d'un énorme déficit d'intelligence du politique, d'une extrême carence d'intelligence politique et d'un pitoyable asservissement des intelligences universitaires cooptées dans les sphères politiques.

En dépit de la présence massive des universitaires dans différents secteurs de la vie administrative, politique, économique et judiciaire, force est de constater un énorme paradoxe entre l'aboulie intellectuelle des universitaires et la vigueur de pensée des intellectuels des groupes de « Conscience Africaine et l'Abako » en 1953-1958. Stupéfait, le peuple congolais s'interroge sur cette atonie intellectuelle et cette défaillance des universitaires dans l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées : le mouvement étudiant s'est voulu un creuset de formation d'une intelligestia dont les compétences scientifiques fourniraient aux Congolais des instruments afin qu'ils élaborent des stratégies de développement pour s'assurer un mieux-être social collectif et individuel épanouissant.

Le drame du Congo belge au travers de son élite ! Tel est le sous-titre d'une étude du professeur Jean Omasombo parue dans un ouvrage collectif<sup>1</sup>. Il s'est penché sur les compromissions de certains universitaires cooptés dans le sinistre « Collège des Commissaires Généraux ». Ce drame congolais qu'illustre piteusement la pusillanimité d'une fraction des élites universitaires constitue la trame de 4 livres publiés coup sur coup depuis plusieurs mois. Il s'agit, en l'occurrence, de l'excellente étude que le professeur Jean-Marie Mutamba consacre aux « Collège des Commissaires Généraux »<sup>2</sup> que le colonel Mobutu institua après son coup d'état militaire du 14 septembre 1960.

Le livre publié sous la direction du Ministre Mende<sup>3</sup>, recycle, quant à lui un des héritages les plus pervers du régime Mobutu : la couardise et l'asservissement des intelligences qui gangrènent une partie du corps professoral universitaire. Cet opuscule s'analyse à la fois comme une réplique à l'analyse approfondie qu'un collectif d'intellectuels a publié pour mobiliser la conscience politique des Congolais<sup>4</sup>. Par ailleurs, ce cantique de louange est une surenchère de flagornerie pour mettre en

---

\* \* Texte issu d'une intervention faite le 11 juillet 2015 au Luxembourg, lors du colloque organisé par la Convention des Congolais de l'étranger. Je remercie les organisateurs et tous les participants. Leurs observations m'ont permis d'affiner mon texte dont je suis seul responsable.

Avec doigté et patience, Madame Adeline Bondjali s'est employée à rassembler et à classer la documentation qui a servi à la rédaction de ce texte dont elle a assuré la saisie avec sérieux. Qu'elle trouve ici l'expression affectueuse de ma gratitude.

1 J. Omasombo : « *Le Drame du Congo belge au travers de son élite* » in N. Toussignant : *Le Manifeste Conscience Africaine* (1956). Elites congolaises et société coloniale, Public. Facul. Universit. Saint Louis, Bruxelles, 2009, pp 141-162.

2 Jean-Marie Mutamba Makombo : *Autopsie d'un gouvernement au Congo-Kinshasa, Le Collège des Commissaires-Généraux* (1960-1961) contre Patrice Lumumba, l'Harmattan, Paris, 2015.

3 L. Mende Omalanga (direct) : *Kabila et le réveil du géant* ; L'Harmattan, Paris, 2015.

4 Fweley Diangitukwa: *Les Congolais rejettent le régime Kabila*, Monde Nouveau/Afrique Nouvelle, Vevey 2015.

évidence le flop de l'initiative « Kabila Désir » du Ministre Tryphon Mulumba Kin Kiey. Citons enfin, l'oiseux panégyrique d'Evariste Boshab<sup>5</sup> justifiant la violation de la constitution et démolissant les principes les plus élémentaires de droit constitutionnel pour tresser des lauriers à son « Raïs ».

Jean-Pierre Mbelu souligne la disproportion des moyens pécuniaires et audiovisuels utilisés pour la promotion de deux livres : celui de Mende a été publié avec « les moyens de l'Etat failli et manqué » tandis que celui des intellectuels, patriotes et convaincus de l'importance de la bataille des idées, l'a été à partir de la sueur de leur front<sup>6</sup>.

## I- **Conscience africaine et Abako : l'arme miraculeuse de la culture... pour éveiller et aiguiser la conscience politique**

Désillusionnés par de prétendues réformes faisant l'impasse sur les pratiques – politiques, administratives – ségrégationnistes. Convaincus que le régime colonial – par essence – est complètement rétif à toute perspective de promotion sociale pour les colonisés, en dépit de la forte croissance économique du Congo. Certains intellectuels – Abako et Conscience africaine – s'attelèrent à un lent et patient travail d'analyse – critique de déconstruction du discours colonial. Ainsi fut mis en évidence « l'impensé » des logiques perverses sous-jacentes des productions culturelles des institutions coloniales. La mise en exergue de cet « impensé » a révélé aussi les véritables significations – différentes de celles que la propagande coloniale véhiculait – de ces logiques.

### **§1 : *Conscience Africaine et Abako... une alliance de classe entre les élites et les masses populaires.***

Le 30 juin 1956, les intellectuels du Groupe Conscience africaine publient leur Manifeste<sup>7</sup> dans lequel ils revendiquent une émancipation qui n'a de sens que si elle est totale, pas seulement politique mais aussi économique. Les auteurs du Manifeste soulignent qu'ils ne veulent pas que les apparences extérieures de l'indépendance politique ne soient en réalité qu'un moyen de les asservir et de les exploiter.

Le 23 août 1956, le groupe ABAKO<sup>8</sup>, prolonge et approfondit le débat initié par Conscience africaine, en publiant à son tour un Manifeste dont le contenu est nettement plus politique que celui – culturel – publié en novembre 1953.

Par ce bouillonnement intellectuel, Conscience africaine et Abako labourèrent le champ culturel avec discernement. Ils rompirent ainsi avec la conception élitiste et servile du « rôle des intellectuels » que le régime colonial imposait aux Congolais et que certains intellectuels (associations des évolués, associations d'anciens élèves) ainsi qu'une revue comme « La voix du Congolais » reprenaient à leur compte.

---

5 E. Boshab : Entre la révision constitutionnelle et l'Inanition de la Nation, Larcier, Bruxelles, 2013.

6 a) <https://dl-mail.ymail.com> congokin-tribune@congokingroupes.com

b) <http://desc-wondo.org/nouvel-ouvrage-collectif-les-congolais-rejettent-le-regime-de-kabila/>.

7 a) Nath. Tousignant (études réunies par) : Le Manifeste de Conscience Africaine (1956). Elites congolaises et société coloniale. Regards croisés, Publications des Facultés Universitaires Saint Louis, Bruxelles, 2009.

b) « *En relisant le Manifeste de Conscience Africaine quarante ans plus tard* », Zaïre-Afrique n°306, Cepas, Kinshasa, juin-juillet 1996, pp. 259-262.

c) A. Van Ostade : « *Le Manifeste de Conscience Africaine. Les origines et les implications immédiates.* » Recueil d'études : Congo 1955-1960. Académie Royale des sciences d'outre-mer, Bruxelles, 1992, p. 538

8 B. Verhaegen et Ch. Tshimanga : L'Abako et l'Indépendance du Congo belge, Cahiers Africains n°53-54-55, Tervuren, L'Harmattan, Paris, 2003.

Le mémorandum que les Evolués de Luluabourg (Kananga) adressèrent en mars 1944 au Commissaire de District, monsieur Sand est significatif de l'état d'esprit régnant chez la plupart des Evolués. Ils sollicitèrent de l'autorité coloniale, « sinon un statut spécial, du moins une protection particulière du gouvernement qui les mette à l'abri de certaines mesures ou de certains traitements qui peuvent s'appliquer à la masse ignorante arriérée<sup>9</sup>.

Editée par des Congolais (Roger Bolamba), sous l'égide et le contrôle de l'administration, La Voix du Congolais ne se préoccupa guère des perspectives politiques pouvant conduire à l'indépendance du pays. Elle réagit vivement contre le Manifeste de Conscience Africaine et exalta au contraire les bienfaits que la Belgique apporta aux Congolais. Pour la Revue « la justice et la fraternité sont les seuls mots qui peuvent garantir la permanence européenne en Afrique noire »<sup>10</sup>.

## §2 : *Conscience Africaine, Abako et les étudiants*

Extrêmement attentif à la question universitaire et à ses incidences sur le devenir du Congo, le groupe « Conscience Africaine » associa à ses activités, les étudiants de Lovanium ainsi que Thomas Kanza, diplômé de Louvain. Celui-ci était assistant à Lovanium. La sûreté coloniale signale dans ses rapports qu'à partir de décembre 1956, les étudiants congolais jouèrent de plus en plus un rôle accru, notamment dans la commission politique<sup>11</sup>. Quant à l'Abako; elle avait institué en son sein une commission des bourses d'études pour parfaire la formation intellectuelle des jeunes.

Les pratiques culturelles initiées par Conscience Africaine et Abako ont revêtu au caractère propeudétique pour les étudiants. Ces répertoires culturels ont fertilisé leur pensée, leur permettant d'émanciper leur « réflexions – critique » du positivisme borné des universitaires, des professeurs et autres doctrinaires de l'ordre colonial. Ils ont ainsi pris conscience du rôle assigné à l'enseignement universitaire dans les sociétés occidentales – et donc en situation coloniale – où l'enseignement est « attaché à transmettre la culture intégrée d'une société intégrée »<sup>12</sup>. L'université assure donc une transmission institutionnalisée de la pensée.

Riches des productions de ces répertoires culturels, les étudiants se sont octroyés des instruments d'analyse pour s'affranchir du conformisme culturel du système colonial. Ils ont résolument opté – dès avant 1960 – pour une distance critique périlleuse mais exaltante. Celle de l'engagement intellectuel dans le débat public, en rupture donc avec un certain confort social qu'on retrouve dans les milieux étudiants, consommateurs passifs et reproducteurs de la culture dominante.

## II Contestations estudiantines congolaises<sup>13</sup> : engagements intellectuels pour promouvoir une alternative politique...

Bien que créé en retard (1961) par rapport à d'autres pays africains, le mouvement étudiant congolais s'affirma vite comme une force sociale dynamique au sein de la société congolaise en faisant preuve de lucidité politique. En effet, à travers les mouvements de contestation étudiante qui revêtirent plusieurs formes, les étudiants refusent l'apolitisme pour jeter les bases d'un syndicalisme étudiant militant, attentif aux aspirations et aux luttes socio- politiques des milieux populaires.

9 Lire : Dettes de guerre, Essor du Congo, Elisabethville, 1945, pp. 128-129.

10 Lire a) « La Voix du Congolais », n°126, Léopoldville, sept. 1956, p. 612.

b) Eloko a Nongo : Les Structures inconscientes de la Voix du Congolais, 1959, Cahier du Cedad, n°2/3 1975, Bruxelles, 1975, p. 83.

11 « Etat d'esprit des populations en général », Bulletin d'information de l'administration de la sûreté, n°8, 1956-1957, pp. 26-27 et 35 ; n°9, 1951957, pp. 24-28.

12 P. Bourdieu, « Systèmes d'enseignement et système de pensée », Revue Internationale des sciences sociales, vol. XIV, n°3, 1967, pp. 367-388.

13 a) Anicet Mobe Fansiama, « Contestations estudiantines et problématique zaïroise », L'Africain, n°149, Belgique, 1991, pp. 18-19.

b) Anicet Mobe, « Kinshasa a aussi connu son « Mai 68 » », La Croix, Paris, 11 juin 1998, p. 15.

## **§ 1 : mouvement étudiant : une production endogène des intellectualités et du politique...**

La création de l'UGEC est l'aboutissement d'une longue maturation intellectuelle et politique amorcée dès 1956 et parfaitement maîtrisée par les étudiants. En 1956, le ministre belge des Affaires Etrangères, Paul-Henri Spaak s'apprête à se rendre au Congo, à l'occasion du cinquantenaire de l'Union Minière du Haut Katanga. Il reçoit une délégation des étudiants congolais qui lui dressent un tableau saisissant de l'oppression coloniale que subissent les congolais et qui contraste avec les récits hagiographiques des laudateurs de la colonisation.

Le 3 mars 1958 à Louvain, 5 étudiants congolais : Charles Bokanga, Albert Bolela, Maris Cardoso (Losembe), Jonas Mukamba et Pau Mushiete participent à un colloque organisé par l'Union Générale des étudiants de Louvain : Le thème de l'indépendance du Congo y est abordé. Le 18 mars 1958, l'association des étudiants noirs en Belgique adresse aux parlementaires un mémorandum exigeant l'instauration d'un régime de représentation démocratique à l'échelle nationale et protestent qu'il n'y ait aucun Congolais au sein du groupe de travail constitué par le Ministre des colonies Maurice Van Hemelrijck, pour étudier les problèmes politiques du Congo belge.

Après le soulèvement populaire du 4 janvier 1959 à Léopoldville (Kinshasa) réprimé dans le sang, les étudiants congolais de Lovanium se mirent en grève, le 8 janvier pour protester contre la répression et marquer leur solidarité avec les victimes.

Le 18 janvier 1960, à l'invitation de l'association des étudiants noirs que préside Marcel Lihau, étudiant en droit à Louvain ; les leaders politiques congolais se réunissent dans les locaux des « Amis de Présence Africaine » à Bruxelles, sis rue Belliard n° 220. Exhortées par les étudiants (François Ngyesse, Ferdinand Mandi, Félicien Lukusa, Ernest Munzadi, Zéphyrin Konde, Justin Bomboko, Marcel Lihau, Jonas Mukamba..., les personnalités politiques s'unissent et constituent un « Front Commun » qui prend à contre-pied la stratégie du gouvernement belge.

Pendant que les hommes politiques – incapables de s'entendre se débattaient dans une crise politique et institutionnelle interminable (depuis septembre 1960), les étudiants se réunissaient, se regroupaient et réfléchissaient ensemble pour jeter les bases d'une organisation étudiante capable **« d'éveiller chez les étudiants congolais une conscience nationale et un sens élevé des responsabilités et capables de coordonner leurs activités tant sur le plan national qu'international pour se prononcer sur toutes les questions importantes touchant les intérêts du pays »**. C'est ainsi que naquit l'Union Générale des Etudiants Congolais (UGEC) lors du congrès constitutif tenu à Lovanium du 04 au 07 mars 1961. A l'issue des travaux, les étudiants ont élu un comité exécutif que préside Henri-Désiré Takizala avec le concours de Kalala Kizito, secrétaire aux Affaires Internationales ; de Nestor Watum, secrétaire aux Affaires Nationales ; d'Alexis Dedé, chargé de la Culture et de Joseph N'Singa, trésorier de l'Union.

La tenue de ce congrès et le contenu des résolutions sont tout à l'honneur des étudiants congolais de l'époque. Leur mérite est immense, car leurs réflexions critiques agissantes rompirent radicalement avec d'autres démarches intellectuelles antérieures. D'une part rupture par rapport aux associations d'intellectuels datant de l'époque coloniale ; qu'il s'agisse des cercles des évolués ou d'associations d'anciens élèves des pères de Scheut (ADAPES) ou des Frères (ASSANEF).

D'autre part, la création de l'UGEC rompit avec l'aveuglement politique du « Collège des Commissaires Généraux » - composé surtout des étudiants de Louvain – institué après le premier coup d'état militaire du chef d'état-major de l'armée (le colonel Mobutu) le 14 septembre 1960. Ce gouvernement « des techniciens » tirait la légitimité de son pouvoir d'un acte illicite et séditieux.

## **§ 2 : 1961-1996 : la contestation estudiantine : pallier la délinquance politique, la déliquescence du politique et repenser l'université pour la décoloniser et la démocratiser...**

La vigueur de la contestation estudiantine contraste avec la déliquescence de partis politiques. Le mouvement étudiant s'est structuré en un espace intellectuel des véritables débats de société comme en témoignent les résolutions adoptées lors de congrès et séminaires ainsi que le contenu des mémorandums adressés aux différents gouvernements.

A partir de 1963, les contestations du pouvoir établi s'exprimèrent d'une part dans le syndicalisme (ouvrier et étudiant) et d'autre part à travers les révoltes populaires qui redoublèrent de vigueur après que le Parlement eût été congédié le 29 septembre 1963 ainsi que dans les oppositions armées (1977-1978). Les organisations syndicales ouvrières et les associations estudiantines tentèrent de coordonner leur mouvement d'opposition contre le gouvernement Adoula et l'ensemble des « politiciens » entre 1963 et 1965.

Afin d'éviter que leurs militants ne soient des universitaires prisonniers de leurs notes des cours ; l'UGEC (Union générale des étudiants congolais) et l'Agel (Association générale des étudiants de Lovanium) consacrèrent plusieurs de leurs séminaires au thème du « *rôle de l'intellectuel dans la société* ».

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire tenue le dimanche 8 mars 1964, à Lovanium, à 23h30, sur la « Place de la Révolution », située au plateau entre les homes 3 et 4 ; les étudiants (congolais et étrangers, notamment belges) décidèrent de déclencher pour le lendemain une grève générale. Celle-ci dura une semaine, le dimanche 15 mars 1964, un Protocole d'accord instituant une commission tripartite fut signé par Monseigneur Félix Scalais, Archevêque de Kinshasa et Président du conseil d'administration de l'Université Lovanium, par Monseigneur Luc Gillon, Recteur de l'Université et par Monsieur Hubert Makanda, président de l'Association générale des étudiants de Lovanium (Agel)<sup>14</sup>.

## **§ 3 : Les aspirations du mouvement étudiant face à la dérive sécuritaire du régime<sup>15</sup>**

Dès 1961, il en fut ainsi jusqu'à la chute du régime Mobutu, malgré la dissolution de l'UGEC et de l'AGEL, le mouvement étudiant refusa toute tutelle idéologique et politique de partis politiques, des différents gouvernements qui se sont succédés au Congo, ainsi que des groupes d'intérêts économiques et politiques (nationaux et étrangers) qui se disputent le pouvoir en République Démocratique du Congo.

Les étudiants congolais paieront un lourd tribut à leur volonté de préserver cette indépendance idéologique et politique. Dès 1968, le régime déploya avec une redoutable férocité toute une panoplie des appareils idéologiques et répressifs de l'Etat afin de réprimer toute expression culturelle et politique libre et réfléchie. Rappelons le massacre des étudiants dans les rues de Kinshasa, le 04 juin 1969; leur embrigadement dans l'armée en 1971; ainsi que les fermetures des universités en 1980, 1982 et 1989 ; les suppressions des bourses...

## **III Faut-il désespérer des universitaires (intellectuels) congolais ?**

En 1981 (du 20 au 25 juillet), la XIV<sup>ème</sup> semaine théologique de Kinshasa organisée par la Faculté de Théologie Catholique de Kinshasa eut comme thème : « *Les intellectuels africains et l'Eglise* »<sup>16</sup>.

14 Lire Etudes congolaises n°4, Léopoldville, avril 1964, p. 71.

15 P. Demunter : Analyse de la contestation estudiantine au Congo- Kinshasa (juin 1969) et ses séquelles. Etudes Africaines, TA 132, Crisp, Bruxelles, 30 déc. 1971.

16 Les Intellectuels Africains et l'Eglise, Actes de la 14<sup>ème</sup> semaine, Faculté de Théologie Catholique, Kinshasa, mars 1982.

La plupart des exposés – fort brillants d’ailleurs – des intellectuels congolais se cantonnèrent dans des généralités alors que leurs collègues africains se sont distingués par une tonalité critique argumentée à l’image de l’intervention du professeur Efoué-Julien Pénékou<sup>17</sup>.

Le refus de la démarche critique est clairement affiché par les intellectuels congolais dans l’enquête du professeur Mudimbe<sup>18</sup>. En résumé, les personnes interrogées, considèrent que le rôle de l’intellectuel est de contribuer à la promotion des classes défavorisées (98%) ; de travailler au bien-être de la société (97%) ; d’être un modèle dans la travail technique (97%) ; d’être un dispensateur de la culture (73%) ; d’être le défenseur des principes (67%) ; d’observer la société (65%) et non de la critiquer (89%).

Il est fort étonnant que ces résultats aient été abondamment cités sans beaucoup de commentaires lors de ce colloque : quels sont les modèles culturels que doit dispenser l’intellectuel congolais ? Quels sont les principes qu’il doit défendre ? Comment peut-on contribuer au bien-être de la société sans la critiquer ? Il est illusoire de croire que les intellectuels peuvent contribuer à la promotion des classes défavorisées sans analyser correctement le système socio-économique dans lequel vivent ces classes défavorisées. Comment se situent les intellectuels par rapport à l’exercice du pouvoir politique qui demeure un facteur déterminant dans la promotion – ou la régression – des classes sociales ?

Plutôt que de désespérer des intellectuels et des élites universitaires, il faut – au contraire – s’atteler à promouvoir l’émergence et l’affirmation d’une intelligentsia porteuse de vecteurs de courants de pensée servant de lieux d’expression engagée dans le débat public.

Cette revalorisation exige des remises en cause fondamentales des équations érigées en dogmes : universitaire = intellectuel ; diplôme universitaire = aptitude particulière pour exercer des fonctions politiques Aussi, faut-il accorder aux questions de l’université, l’attention qu’elles méritent : l’ensemble de la société civile veut-elle – s’en donne-t-elle les moyens – faire de l’université, un lieu d’élaboration critique des savoirs ?

Il appartient aux intellectuels et à l’institution universitaire – professeurs, chercheurs, autorités académiques, étudiants et personnel administratif et technique et de se constituer en vivier d’agitateurs de la pensée critique.

#### **IV Briser le cercle vicieux de la servilité intellectuelle et de la servitude politique**

Le pays avait – a toujours – besoin des cadres universitaires dont les compétences scientifiques répondraient efficacement aux demandes sociales des populations congolaises pour qu’elles s’assument et s’assurent à mieux être individuel et collectif florissant. Le régime mobutiste les avait transformés en mandarins, dociles serviteurs dont les compétences firent fonctionner un système économique prédateur et un système politique, fossoyeur des libertés publiques et de la démocratie.

Soucieux de fructifier des rentes de situation engrangées par l’allégeance au Maréchal, les mandarins sont restés indifférents – voire méprisants – à la détresse des masses populaires broyées par une politique de non développement économique et social<sup>19</sup>. Inexorablement, ce sinistre schéma se reproduit depuis 2001. Il faut ardemment s’employer pour l’éradiquer afin d’éviter le recyclage de la ténébreuse expérience du « collège des Commissaires Généraux » institué par Mobutu après son premier coup d’état du 14 septembre 1960. Depuis lors, pour de nombreux universitaires

17 E. Julien Pénékou : « Tâches des intellectuels chrétiens dans l’Afrique d’aujourd’hui », Actes de la 14<sup>ème</sup> semaine, Kinshasa, mars 1982, pp 210-250.

18 V.Y Mudimbe : « *Les Intellectuels zaïrois* », Zaïre-Afrique n°88, Cepas, Kinshasa, octobre 1974, pp 451-463.

19 Lire : a) Anicet Mobe Fansiama : « *Intellectuels congolais... à la dérive ?* », Congo-Meuse, vol 2, Bruxelles, Paris, Archives et Musée de la littérature de Belgique, L’Harmattan, Paris 2002, pp 637-683.

b) Anicet Mobe : « *L’indépendance du judiciaire... incompatible avec les cultures intellectuelles et politiques des universitaires congolais ?* », l’Africain n°235, Charleroi (Belgique), juin-juillet 2012, pp 1-8.

congolais, la fêrle d'un homme fort – Guide suprême, Mzee, Raïs - est un postulat pour pénétrer le champ politique.

La révision constitutionnelle de 2011 opérée sur des bases juridiques viciées pour imposer une élection présidentielle à un seul tour et pour inféoder politiquement la magistrature illustre piteusement la dérive de certains universitaires – particulièrement des juristes – cooptés dans la cour du Prince régnant. Le chef de l'Etat renoue ainsi avec les pratiques politiques et institutionnelles les plus abjectes du régime mobutiste : l'instabilité constitutionnelle dont le pic de forfaiture a été atteint entre 1974 et 1978 lorsque fut aboli le principe de la séparation des pouvoirs ; ainsi que la mise sous tutelle politique du judiciaire par l'octroi des pouvoirs exorbitants au Procureur- Général, président du Conseil Judiciaire, Kengo Wa Dondo.

Membre du bureau politique, il était aussi Ministre de la Justice et pouvait requérir de la Cour Suprême de Justice de modifier en fait comme en droit toute décision de justice qui lui paraissait non conforme à l'administration d'une bonne justice.

Aussi, il faut se féliciter de la mobilisation d'une partie du corps professoral pour soutenir la pétition de leur collègue Kamba afin de s'opposer au projet d'une autre violation constitutionnelle – que justifie le professeur Boshab - qui permettrait au chef de l'Etat – frauduleusement élu en 2011 – de briguer un 3<sup>ème</sup> mandat.

Qualifiant l'argumentaire de Boshab de soporifique discours pseudo-scientifique pour justifier l'injustifiable, le professeur Kamba souligne les flagrantes contradictions et hérésies qui, selon lui, relèvent de la fraude intellectuelle. Soulignons que l'ouvrage d'Evariste Boshab – *Entre la révision constitutionnelle et l'inanition de la nation*, édit. Larcier, Bruxelles, 2013 – rappelle les études doctrinales fort élogieuses que rédigeant en 1974, deux autres juristes congolais – Mulumba Lukoji et Umba di Lutete – pour encenser le « Guide » Mobutu après la révision constitutionnelle consacrant la négation de l'état de droit : Mulumba Lukoji « *La constitution du Zaïre révisée* » Zaïre-Afrique n°90, Cepas, Kinshasa, décembre 1974, pp 599-608 ; Umba di Lutete « *Introduction à la constitution zaïroise* », exposé ronéotypé à la 1<sup>ère</sup> session de l'école du pari, Kinshasa, 1974.

La réaction salutaire du professeur Kamba ne devrait pas s'enliser dans l'imprécation et s'abîmer en servant de prétexte pour nourrir des querelles des courtisans en quête des positions de pouvoir. Il faut au contraire s'employer pour en faire un élément constitutif du réveil politique d'une fraction d'universitaires voulant assumer pleinement leurs responsabilités d'intellectuels sans s'enfermer dans une tour d'ivoire ; sans non plus sombrer dans la luxure du marécage politique actuel.

### **Esquisse d'une « Théorie générale-critique » des intellectualités congolaises...**

Face à l'obscurantisme de la pensée unique, une intelligentsia – pétrie d'éthique intellectuelle conscientisante – a vocation d'assembler, d'affiner et de fertiliser les éléments constitutifs d'une ***théorie générale critique des intellectualités congolaises***.

Les créations artistiques, littéraires, philosophiques et scientifiques les plus fécondes de la société congolaise constitueront les éléments essentiels des matériaux culturels servant des fondamentaux à la théorie générale des intellectualités congolaises afin que les Congolais disposent d'instruments d'analyse pertinents pour **oser le pari de l'intelligence critique**.

S'interroger sur les responsabilités des intellectuels n'est pas qu'un exercice de style pour rester dans « l'air du temps ». Cette interrogation renvoie, au contraire, au cœur du drame congolais et oblige à une lecture critique des événements.

Aussi, convient-il d'éviter certains écueils; trois méritent, assurément, d'être soulignés :

- **la confusion entretenue entre intellectuel et universitaire.** Cette confusion altère les analyses ; enferme les idées dans l'ostracisme doctrinal et appauvrit le débat.

« Homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie »<sup>20</sup>, l'intellectuel n'est donc ni un simple professionnel de la pensée ni un technicien du savoir. *Intervenir dans les débats de la cité énoncer les principes et les termes de ces débats : produire les instruments culturels pour construire ces débats ainsi que pour façonner l'espace public où se déroulent ces débats.* Telle est vocation première des intellectuels.

La pertinence des instruments culturels élaborés par les intellectuels, leur lucidité d'esprit et la qualité de leur questionnement éthique conditionnent largement les orientations des débats publics et leurs influences dans les évolutions des sociétés où sont tolérés les débats publics.

La vocation de l'intellectuel s'accomplit par **la fonction critique qu'il exerce grâce au verbe et à l'écrit** dont il se sert pour labourer le champ culturel afin d'élaborer, d'explicitier et de diffuser largement les outils conceptuels permettant à la société d'appréhender correctement les enjeux des mutations qui affectent l'environnement social afin de façonner le devenir en toute lucidité.

La démarche critique des intellectuels dans leurs engagements n'a pas toujours été exempte ni d'aveuglement politique, ni de conformisme culturel. Il leur est souvent arrivé de s'ériger en une « cléricature de légitimation » des régimes politiques despotiques.

Ainsi dans certains pays du Tiers-Monde, les intellectuels ont souvent « été des plumitifs du pouvoir, des véhicules inconditionnels des pouvoirs et des idéologies en concourant activement à entretenir les mystifications, les simplifications et les sectarismes »<sup>21</sup>.

Pour intervenir dans l'espace public, l'intellectuel n'a nullement besoin de s'appuyer sur une notoriété acquise dans le domaine scientifique, artistique, universitaire ou littéraire relevant de sa compétence. La plupart des intellectuels qui ont marqué le siècle « n'ont connu aucune notoriété préalable à leur engagement : la seule qu'ils aient jamais atteinte, c'est précisément une notoriété intellectuelle en tant qu'intellectuels ».<sup>22</sup>

- **le provincialisme culturel:** la trahison des clercs ; les utilisations politiciennes et idéologiques des savoirs à des fins d'asseoir et de consolider les pouvoirs – économiques et politiques – des groupes dominants. Les relations conflictuelles et/ou serviles entre l'université et les pouvoirs ! Ces problèmes de société ne sont pas propres au Congo.

Il faut donc éviter tout provincialisme culturel réducteur pour s'interroger sur d'autres expériences « dans la mesure où les intellectuels sont peut-être les agents les plus actifs des transferts culturels internationaux »<sup>23</sup>.

- **la tentation du prophétisme intellectuel.** L'engagement intellectuel n'est pas toujours exempt de vassalisation d'esprit. Il faut donc, sans cesse, observer un recul critique pour ne pas sombrer dans un prophétisme intellectuel qui érigerait l'intellectuel en « mage » investi d'un rôle messianique.

Aussi, il n'est pas de trop d'exiger des universitaires désireux de donner du sens aux enseignements universitaires de se mobiliser pour ériger l'université en vecteur d'une société

20 J-F Sirineli et P. Ory : Les Intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à aujourd'hui, A. Colin, Paris, 1986, p. 10.

21 G. Chaliand : Mythes révolutionnaires du Tiers Monde, Seuil, Paris, 1976, pp. 243-245.

22 Joël Roman : « *La vie intellectuelle au regard de l'université, de l'édition et des médias,* » Esprit n° Mars-Avril 2000, pp. 191-192.

23 a) M. Trebitsch et M. Christine Granjon, Pour une Histoire comparée des intellectuels, Complexe, Bruxelles, 1998.  
b) G. Nzongola Ntalaja : « *Les Intellectuels africains et la crise politique en Afrique centrale* », Congo-Afrique n°379, cepas, Kinshasa nov. 2003, pp. 532-540.



intellectuelle où tous les Congolais disposeront d'outils d'analyse pour se déterminer politiquement avec discernement. Oui, il est urgent de hâter, comme le préconise Gramsci, l'avènement d'une société intellectuelle où tous les hommes (Congolais) sont des intellectuels même si tous n'y exercent pas la fonction d'intellectuel.

Anicet MOBE FANSIAMA  
Chercheur en Sciences Sociales (Paris)  
Collectif des intellectuels congolais DEFIS (Paris)